

Les mineurs et les jeunes majeurs isolés venus de Sri Lanka

Le traumatisme de l'exil

Brigitte Tison



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/676>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.676

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2011

Pagination : 62-70

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Brigitte Tison, « Les mineurs et les jeunes majeurs isolés venus de Sri Lanka », *Hommes & migrations* [En ligne], 1291 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/676> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.676

Les mineurs et les jeunes majeurs isolés venus de Sri Lanka

Le traumatisme de l'exil

Par Brigitte Tison,
docteur en psychopathologie, membre du laboratoire de Paris-V, institut René-Descartes,
psychothérapeute (CHI de Clermont-de-l'Oise), indologue de formation



Plus de 5000 Tamouls se sont rassemblés au Trocadéro pour le deuxième anniversaire de la fin de la guerre civile. Des jeunes filles vont commencer un spectacle de danse. L'une d'elles se recueille avant de s'élancer, Paris, juin 2011 © Vasantha Yoganathan

L'expérience de l'exil, l'épreuve de la solitude, les chocs dus à la proximité de la guerre avant leur départ peuvent provoquer chez les migrants sri lankais de profonds traumatismes. Les adolescents et les jeunes majeurs sont davantage soumis à cette perte de repères familiaux et culturels, à un âge où ceux-ci sont essentiels à la construction de leur identité. Cette fragilité affective et psychologique peut se traduire par des comportements déviants.

Dans le cadre de la consultation d'Asie du Sud-Est du Centre Française Minkovska que nous avons ouverte avec le docteur Lee dès les années quatre-vingt, puis lors d'un travail dans le cadre d'une association franco-indienne à but non lucratif, enfin dans le service de pédopsychiatrie de l'hôpital-école de Creil-Montataire (CHI de Clermont-de-l'Oise) où nous exerçons encore actuellement, nous avons été amenées, et nous le sommes encore, à recevoir des familles, leurs enfants venus de l'Inde ou de Sri Lanka. Les premiers Sri Lankais que nous avons reçus sont arrivés en 1983, et nous avons continué à en recevoir parmi d'autres patients.

Observations, entretiens, connaissances en indologie, nombreuses rencontres avec des équipes de soignants, d'éducateurs de terrain confrontés à certains problèmes de cette population, rencontres avec des Indiens et des Sri Lankais ont servi de supports à cette étude. En aucun cas nous n'avons pu réaliser une étude exhaustive des réfugiés de la migration sri lankaise, à la différence de nos travaux sur les Indiennes en particulier et sur les adolescentes dans les ex-comptoirs de l'Inde⁽¹⁾.

La guerre n'est pas sans laisser de traces, d'autant qu'elle a duré longtemps : perte d'un territoire, d'une atmosphère (ville, langue...), éloignement d'un environnement familial (boutiques, écoles, commerces, temples...), disparition de membres de la famille (en réalité ou par la distance), perte des objectifs qui motivaient un combat pour une certaine liberté... Très vite, les réfugiés de Sri Lanka, partis ou non précipitamment pour fuir un régime honni, une menace réelle, ont dû se confronter à la France, à une société qui ne les attendait pas, qui ne les connaissait pas, et ils se sont adaptés. Les événements, le contexte de leur départ, parfois violent de par sa soudaineté, les exactions en tous genres (vols violés...), ont causé des souffrances : les traumatismes liés à l'exil.

Trauma et traumatisme

Le sujet souffrant d'un trauma peut se sentir coupé de son monde social, affectif, culturel, politique. Le plus souvent, ce genre de trauma est invisible et c'est là, peut-être, une des causes de l'insertion sociale difficile de certains exilés.

R. Oberg définit le trauma comme *“le choc du nouveau, autrement dit, ce sont toutes les conséquences et les surprises désagréables qui suivent la découverte d'une nouvelle culture. Ce sont toujours les réactions émotionnelles qui viennent quand on n'est pas capable de comprendre, contrôler, prédire le comportement des autres (...), c'est l'anxiété qui résulte de la perte de tous les symboles familiers dont on n'est pas conscient mais qui font partie de la vie de tous les jours”*⁽²⁾.

On peut rappeler que le “trauma” désigne une blessure par effraction, tandis que le “traumatisme” serait plutôt réservé aux conséquences sur l'ensemble de l'organisme d'une lésion résultant d'une violence externe.

Freud, déjà, avait présenté le traumatisme comme l'événement extérieur qui frappe le sujet et le trauma comme l'effet produit par cet événement à l'intérieur du même

sujet. Le trauma est donc l'effraction du "pare-excitation" (fonction, selon un modèle psychophysiologique freudien, qui protège l'organisme des excitations risquant de le détruire). Autrement dit, le trauma est l'impossibilité de mobiliser les réponses psychiques adéquates face à une situation de danger, alors que le traumatisme correspond "*au processus qui se met en place progressivement suite à cette effraction et qui se prolonge dans la durée de l'effraction traumatique*"⁽³⁾.

Traumatisme psychique de guerre

Depuis la Première Guerre mondiale, on a pu observer que nombre de personnes pouvaient vivre des traumatismes : non seulement les combattants mais aussi les "agents passifs" du conflit, comme les femmes et les enfants. Les populations civiles sont aussi confrontées à des événements très lourds comme des menaces de mort, des blessures en tout genre, la torture... le spectacle de la souffrance d'autrui. Les Tamouls de Sri Lanka ont fui les zones de guerre et certains ont pu vivre ce genre d'événements. Quant "*aux adolescents, ils sont tout particulièrement exposés aux traumatismes pendant les guerres*"⁽⁴⁾. Pour Moro, Lachal et Baubet, ils peuvent présenter différents états post-traumatiques, comme des comportements répétitifs sous forme de reviviscences mnésiques, sensibles... Le sujet ne peut ni prévenir ni empêcher cette re-expérience qui envahit sa vie, si ce n'est en adoptant des conduites d'évitement... "*L'adolescent essaie de chasser les idées qui le ramènent à l'expérience vécue, d'éviter les lieux, les situations qui évoqueraient cet événement... Ces adolescents qui ont vécu sur des terrains de guerre peuvent développer un état d'alerte, d'hypervigilance*"⁽⁵⁾ par rapport à l'environnement, de même qu'ils auront des problèmes de concentration, adopteront des comportements anti-sociaux.

Certains migrants sri lankais subissent la perte de leurs parents. À l'adolescence où le jeune cherche sa place, sa position, qui il est face à ses parents (confrontation constitutive de son identité), s'il est privé brutalement de leur présence, il se développe dans un univers vide.

Le "traumatisme culturel"

Margalit Cohen-Emerique a évoqué le véritable choc culturel subi par ceux qui, hors de leur contexte socio-culturel, se trouvent confrontés à l'étranger⁽⁶⁾. Or ce choc favorise la prise de conscience de sa propre identité culturelle, reconnue comme facteur essentiel de l'appréciation et du respect de l'identité d'autrui.

Dans le cas des Tamouls sri lankais, on est bien face à des réfugiés qui ont tout perdu, même leurs symboles familiers.

Quoi qu'il en soit, on remarque toujours un stress acculturatif (tensions en réponse à des événements de la vie liés à l'acculturation). Pour faire face à son nouvel environnement, le Sri Lankais peut éprouver des regrets, avoir l'humeur triste, sans énergie, se replier sur lui, éviter les contacts, nourrir de la colère... avoir un besoin excessif de sommeil, boire ou manger compulsivement.

Parmi les premiers arrivants sri lankais, certains ont appris l'anglais (parlé et utilisé dans les administrations du pays anciennement colonisé par les Britanniques) mais pas le français, tout comme ceux qui arrivent actuellement : ils ne connaissent ni le français, ni le système de valeurs et les codes de la France. Parmi les facteurs personnels, nous devons souligner l'importance de l'âge du réfugié. S'il est en pleine phase de construction identitaire, l'accession à l'âge adulte peut se faire très vite.

Les parents et la famille élargie

Dès les premières années, l'enfant est protégé par le cocon familial. Plus tard, avec la scolarisation, un rapport de force peut s'établir entre l'école et la famille (l'espace du dehors/l'espace du dedans). L'image du père est fortement idéalisée, investie d'une grande force physique. La mère a une place prépondérante ; la belle-mère encore plus dans la famille indienne. La belle-fille, jeune épousée, doit se soumettre aux règles des beaux-parents ; elle doit obéissance aux membres de la famille. C'est elle qui est en charge des tâches ménagères, des repas. Même devenue mère, elle devra continuer à se soumettre aux demandes de sa belle-famille. L'époux, quant à lui, reste toute sa vie lié à sa mère.

Au pays, jamais un enfant ni même un adolescent ne se retrouve tout seul. Il y a toujours quelqu'un qui veille sur lui et le conseille. La famille constitue un grand groupe qu'on appelle "*joint family*", la famille élargie. Dans les épreuves qu'a traversées la communauté tamoule de Sri Lanka, bien des enfants et des adolescents se sont retrouvés seuls à devoir faire face. Certains enfants ont même été enrôlés dans les combats. D'autres ont préféré fuir.

L'adolescent sri lankais à l'étranger

Si, en débarquant en Europe, l'enfant ou l'adolescent arrive avec ses parents ou un membre de sa famille, on observe peu de modifications dans les relations intra-familiales, dans les processus d'identification de ces jeunes, qu'ils soient hindous, musulmans ou chrétiens. La communauté tamoule sri lankaise s'est très vite reconstituée à Paris autour de La Chapelle et en Île-de-France⁷. Les enfants et les adolescents vivent selon les traditions du pays tout en allant à l'école française, et en parlant le français.

L'exil pousse parfois les familles à un repli identitaire, ce qui peut leur redonner de l'énergie. Certaines arrivées il y a quelques années n'ont pas assumé les conséquences de l'exil. Leurs enfants nés en France, qui n'ont donc pas connu ce parcours d'exil, peuvent alors hériter de ce que les spécialistes appellent un "trauma transgénérationnel", soit un véritable télescopage de générations. Cela induit parfois des secrets, un malaise et des difficultés que le jeune subit et qui ne disparaîtront que si les parents leur racontent ce qui s'est passé. Le jeune peut s'attribuer une faute réelle ou imaginaire, et la culpabilité qui en découle.

La rupture avec le pays se traduit aussi au niveau des rôles familiaux. Ceux-ci sont redéfinis, en fonction des normes de la culture d'origine. Une des plus importantes transformations que l'on ait pu observer concerne le passage de la famille élargie à la famille nucléaire. On assiste à un réaménagement des rôles masculins et féminins de la culture d'origine. Chacun délègue à l'autre certaines des prérogatives traditionnelles. Le rôle d'éducatrice de la femme est renforcé. C'est elle qui devient la "courroie de transmission" des valeurs de la culture tamoule. Quant au père, il va aider l'enfant à s'adapter à son nouvel environnement. Son activité s'étend encore plus au domaine public. On peut ajouter que le groupe qui s'est reformé reprend son rôle de contrôle, veille à ce qu'il n'y ait pas de déviance. Il réaffirme les normes établies.

En revanche, si l'enfant ou adolescent est arrivé seul, s'il n'a aucun membre de sa famille déjà en France, il n'a plus de figure identificatoire. On peut alors voir des jeunes partir à la dérive, avoir des comportements perturbés. C'est ce qui est arrivé à certains mineurs et jeunes sri lankais rencontrés dans le cadre de nos consultations ou par les professionnels de santé (Protection maternelle et infantile, structures d'éducation spécialisée et de soins à domicile, hôpitaux, écoles...).

La période de l'adolescence : entre maîtrise et dépendance

La conduite addictive est une façon, pour un sujet manquant de confiance en lui, ou en situation d'insécurité, d'essayer de maîtriser à l'extérieur les apports dont il a besoin, pour éviter de tomber dans des relations affectives ou de dépendance à des personnes.

L'autonomisation et la fonction ordalique

Se construire une autonomie, c'est se construire comme sujet ayant sa propre identité. C'est accepter de renoncer au jardin d'Éden de l'enfance. Mais il n'y a pas d'identification sans une certaine reconnaissance de ses dépendances. Si celles-ci sont violemment rejetées, c'est souvent pour tenter de rompre avec celles trop intenses ou

trop absentes de l'enfance. Sans cette sécurité du lien, c'est la peur de l'abandon qui prédomine et il ne peut y avoir d'individualisation assumée. La clinique de l'adolescence est caractérisée par la dépression, la sexualisation, le choix de son identité et la tendance à agir. Les différents symptômes de mal-être à l'adolescence se rattachent à cette problématique, qu'il s'agisse de conduites suicidaires ou à risque, de délinquance, d'inhibition, d'anorexie, de boulimie ou d'usage de drogues. Pour faire face aux pulsions nouvelles, érotiques ou agressives, l'adolescent doit faire des efforts d'adaptation psychique. Parmi les solutions pathologiques trouvées, la toxicomanie

Il est rare que l'initiation à une drogue se fasse en dehors d'un groupe. Même si antérieurement il y avait désarroi, malaise diffus ou plus précis, conscient ou inconscient, la drogue sera toujours proposée par des pairs, des compagnons de vie : dans la bande, il faut prouver aux autres que l'on est digne d'eux en transgressant avec eux la loi des adultes, en faisant preuve de son courage et de sa détermination.

Ce type de solution relève des "conduites ordaliques", le fait pour un sujet de s'engager de façon objective dans des épreuves qui peuvent être mortelles. Le fantasme ordalique consisterait à s'en remettre corps et âme à une puissance extérieure pour la laisser décider soit de la mort, soit de son droit absolu à la vie. Il s'agissait au départ d'épreuves utilisant des éléments naturels : l'eau, le feu, les plantes... pour interroger directement les puissances sacrées présentes dans le quotidien, pour éprouver à la fois la frayeur, la protection de ces puissances sacrées... Ces conduites mettent en actes la mort de l'enfance (de son enfance) de façon d'autant plus risquée et répétée que les adultes, à commencer par les parents, ne veulent pas voir ou reconnaître la métamorphose de leur enfant.

Rites de passage

Pour tenter d'expliquer ces différentes conduites, la psychologie, la psychanalyse et la sociologie recourent souvent à la métaphore initiatique : les adolescents, en s'imposant des épreuves, en prenant des risques, rejoueraient des scénarios de rites de passage de sociétés traditionnelles.

Parmi les causes de la mise en place des addictions, on compte les problèmes d'acculturation, lorsque les jeunes doivent obéir à un double système de valeurs, parfois contradictoires. La perspective du départ du pays risque d'être ressentie comme une menace. Le maintien ou le renforcement des liens de dépendance entre le sujet et son milieu familial peut alors constituer un environnement favorable à l'émergence d'une conduite addictive, l'éloignement et l'isolement ne font qu'accélérer le mouvement. Ces conduites sont susceptibles de faciliter la séparation mais, en réalité, elles sont illusoire. Le retour au bercail est impossible, la vie paisible n'est plus d'actualité, la dyade mère-fils a éclaté.

Familles absentes, groupe éclaté... les dérives chez les mineurs et les jeunes majeurs sri lankais isolés

L'adolescent sri lankais n'a plus de repères quand il arrive seul du pays. La famille n'est plus là, le groupe existe, mais il n'entre pas toujours en contact avec lui. Quels types de dérives le menacent ?

Les mineurs et les jeunes majeurs venus de Sri Lanka font partie de ce que la Direction des populations et des migrations appelait des "exilés". Venu de régions en proie à la guerre et aux conflits ethniques, ils ont souvent perdu leurs parents, ils ont fui les persécutions, l'enrôlement forcé dans l'armée... D'autres sont qualifiés "de jeunes errants". Ils vivent dans la rue...

Au tout début des années quatre-vingt, ils n'étaient pas très nombreux. Les arrivées ont augmenté au fur et à mesure de l'aggravation du conflit. Dans les années 2007-2009, les jeunes Sri Lankais étaient parmi les plus nombreux mineurs isolés débarquant à l'aéroport de Roissy. Certains, comme tous les mineurs étrangers qui arrivent en France, ont été placés dans des foyers d'accueil, le temps qu'ils obtiennent leurs papiers de régularisation d'entrée sur le territoire et la nationalité française. Un accompagnement socio-éducatif était d'emblée mis en place. Mais certains d'entre eux ne se sont pas rendus dans les foyers. Ils connaissaient quelqu'un du pays (famille, voisins...) et sont allés chez lui. Malheureusement, la situation d'hébergement n'a pas duré et ces jeunes se sont très vite retrouvés à la rue, ne parlant pas bien le français... C'est parmi eux que l'on trouve les jeunes mineurs isolés qui ont commencé à s'alcooliser.

De l'usage de l'alcool et du vin

Dans la tradition hindoue, l'alcool n'a pas sa place. Lors des sacrifices, les brahmanes utilisent le *soma*, un breuvage d'immortalité pour apaiser les dieux. Mais ce soma n'est ni de l'alcool ni du vin. Il s'apparente aux plantes hallucinogènes et permet aux sacrifiants de tomber en extase. Le soma est rouge (appelé "*maddhu*" dans le Rig Veda). Quand il est versé et que le feu s'élève sur l'autel du sacrifice, "les démons sont anéantis et les dieux réconfortés", dit-on.

La vente d'alcool n'est pas publiquement autorisée dans le sous-continent et à Sri Lanka. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne boive pas du tout d'alcool. Chaque hindou a droit, par exemple, à un certain nombre de litres d'alcool. Il existe des magasins de vente d'alcool et de vins, survivance de la colonisation britannique. Le tourisme et les

échanges commerciaux ont développé certaines habitudes comme celles d'offrir du whisky, manière de montrer que l'on n'est pas inférieur à l'Occidental.

En émigrant en France, les Sri Lankais découvrent une société où l'alcool est partout : au café, chez soi, chez les amis. On peut en boire sans encourir les railleries ou les critiques que l'autre peut porter. Les traumatismes de guerre deviennent plus supportables grâce à l'ivresse, du moins en apparence. À cela s'ajoutent la difficulté d'obtenir des papiers (il faut sans cesse faire la preuve de son identité), l'individualisme et la perte d'appartenance à une communauté.

Mythes autour du vin et de l'alcool

Nous n'avons pu interroger que quelques jeunes Sri Lankais qui se débrouillaient en français. L'échantillon était bien trop restreint pour permettre de généraliser les réponses obtenues à la population de tous les mineurs et jeunes majeurs sri lankais en exil et isolés. Tous ont entre 16 et 18 ans, venant d'un milieu plutôt modeste et ayant été peu scolarisés au pays. Les questions posées portaient sur les représentations qu'ils ont de l'alcool. Pourquoi certains d'entre eux en consomment de façon excessive ? Est-ce que l'alcool permet de se désinhiber, d'oublier ou d'entrer en contact plus facilement avec les autres ? Est-ce un moyen de s'intégrer dans un groupe ? d'entrer en relation avec les Français ? Est-ce par imitation ? Sous la pression du groupe de pairs ? De cette enquête, il ressort que la consommation s'explique par plusieurs facteurs.

Un facteur culturel : la France est, ont-ils tous noté, un pays viticole. L'alcool fait partie des traditions, des usages. Le "savoir boire" est un facteur nécessaire à la convivialité et donc à l'intégration sociale. L'usage de l'alcool a un rôle initiatique. Il permet d'accéder au statut d'adulte. Un facteur social : il y a la pression du groupe. On noie son malheur à plusieurs. Un facteur environnemental : les jeunes rencontrés disent n'avoir pas de travail (ils vendent à la sauvette dans le métro des photos, des petits objets de toutes les couleurs). L'avenir leur fait peur. Que vont-ils devenir ? Et un facteur individuel : le poids des difficultés, le fait de se retrouver seul, le problème de la langue.

Dans la consommation de groupe, ils se retrouvent entre jeunes de différentes traditions. Alors que l'alcool est prohibé par l'islam, il peut y avoir dans le groupe des jeunes Sri Lankais de tradition musulmane. L'alcool joue un rôle déterminant dans la délinquance (homicide, crime, délit sexuel, coups et blessures)⁽⁸⁾. En mars 2011, la presse a en effet relaté l'alcoolisation d'un Tamoul qui a tué un compatriote au détour d'une rixe. L'alcool entraîne des actes impulsifs, agressifs, délictueux. Il conduit à la marginalisation.

Conclusion

Les jeunes Sri Lankais ont dû quitter le cocon familial pour s'expatrier. Ils ont perdu la présence constante, l'attention, l'amour de leurs premières années. Il s'est établi un vide autour d'eux et en eux. Loin de leur terre natale, loin de la présence maternelle, ils ne parviennent pas à surmonter leur mal-être. Est-ce pour se donner bonne contenance qu'ils boivent ? Comme le raconte Maisondieu dans son livre *Les Alcooléens*, l'alcool fait perdre toute notion de danger, de peur. Les jeunes Sri Lankais perdent ainsi toute leur réserve, leur mal-être, leur souffrance que personne ne peut leur reconnaître hormis ceux qui ont pu les vivre comme eux. Tous ces hommes jeunes qui s'enfoncent dans l'alcoolisme, retournent contre eux la destruction des liens avec les leurs. ■

Bibliographie

- Bachelard Gaston, *La Psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard, 1965.
- Bacqué Marie-Frédérique, Hanus Michèle, *Le Deuil*, Paris, PUF, 2001.
- Bertrand Michèle, *La Pensée et le Trauma*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Camilleri Carmel, Cohen-Emerique Margalit, *Choc des cultures*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Cournut Jean, "Deuil et sentiment de culpabilité", in *Revue française de psychanalyse*, Paris, 1994.
- Doron Roland, Parot Françoise, *Dictionnaire de psychologie*, Paris, PUF, 1992.
- Freud Sigmund, "Deuil et mélancolie", in *Métaphysique*, Paris, Gallimard, 1968.
- Fassin Didier, Rechtman Richard, *L'Empire du trauma, enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007.
- Grinberg Léon, *Culpabilité, dépression*, Paris, Belles Lettres, 1992.
- Lachal Christian, "Des adolescents en guerre", in *Revue transculturelle, l'Autre*, vol. 2, n° 1, 2001, pp. 67-86.
- Lachal Christian, Moro Marie-Rose, Baubet Thierry, "Traumas extrêmes et adolescence", in *Adolescence*, n° 38, 2011.
- Maisondieu Jean, *Les Alcooléens*, Paris, Bayard, 1998.
- Malamoud Charles, *Cuire le monde*, Paris, La Découverte, 1989.
- Tison Brigitte, *Des femmes indiennes en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008
- Tison Brigitte, "Violences dans les familles indiennes : un cas d'école", in *Migrations santé*, n° 112, 2002.
- Tison Brigitte, "Souffrances d'exil chez les Sri Lankais", Conférence Migrations santé, avril 2010.
- Tison Brigitte, "Comprendre la culture hindoue", in *Chronique sociale*, 2007.
- Tison Brigitte, "Une situation d'alcoolisation en milieu indien", in *Alcoologie et addictologie*, t. 26, 2004.
- Tison Brigitte, "Femmes violences, différentes approches culturelles", in *Migrations santé*, n° 112, 2002.
- Tison Brigitte, "Maltraitements", in *Migrations santé*, n° 105-106, 2000.
- Tison Brigitte, "Le suicide chez les jeunes Indiennes à Pondichéry", in *Migrations santé*, n° 97, 1997.
- Winnicott Donald W., *Déprivation et délinquance*, Paris, Payot, 1994.

Notes

1. Voir, par exemple, Brigitte Tison, *Des femmes indiennes en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; "Le suicide chez les jeunes Indiennes à Pondichéry", in *Migrations santé*, n° 97, 1997.
2. R. Oberg, cité dans "Partir en humanitaire", in *Chronique sociale*, 2009.
3. Michèle Bertrand, *La Pensée et le Trauma*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 465.
4. Christian Lachal, "Des adolescents en guerre", in *Revue transculturelle, l'Autre*, vol. 2, n° 1, 2001, p. 68.
5. Christian Lachal, Marie-Rose Moro, Thierry Baubet, "Traumas extrêmes et adolescence", in *Adolescence*, n° 38, 2011.
6. Carmel Camilleri, Margalit Cohen-Emerique, *Choc des cultures*, Paris, L'Harmattan, 1999.
7. Notes relatives à partir d'observations et des dires de professionnels de santé (PMI et CMP notamment).
8. Voir, dans le présent dossier, l'article de Véronique Bouillier : "Interactions entre les institutions judiciaires françaises et les communautés sri lankaises".